



BULLETIN

DÉPARTEMENTAL

OFFICIEL

DÉPARTEMENT DE PARIS

Débats du Conseil de Paris

Séance du lundi 29 septembre 2008

<http://www.paris.fr>

La séance est ouverte à onze heures vingt minutes, sous la présidence de M. Bertrand DELANOË, président, assisté de Mmes Marie-Laure HAREL, Emmanuelle BECKER, M. Gauthier CARON-THIBAUT et Mme Hélène BIDARD, secrétaires de séance.

Ouverture de la séance.

M. LE PRESIDENT. - Mes chers collègues, la séance est ouverte.

2008, SGCP 17 G - Adoption du Règlement intérieur du conseil de Paris siégeant en formation de Conseil général.

M. LE PRESIDENT. - Mes chers collègues, le projet de délibération SGCP 17 G relatif à notre règlement intérieur venant de faire l'objet d'un débat commun, ce matin, lors de nos travaux en formation de Conseil municipal, nous passons directement au vote.

Je mets donc aux voix, à main levée, le projet de délibération SGCP 17 G.

Qui est pour ?

Contre ?

Abstentions ?

Le projet de délibération est adopté. (2008, SGCP 17 G).

La séance est suspendue.

Suspension et reprise de la séance.

(La séance, suspendue à onze heures vingt cinq minutes, est reprise à quinze heures quarante cinq minutes, sous la présidence de M. le Président du Conseil général).

M. LE PRESIDENT. - Mes chers collègues, la séance est reprise.

Adoption de comptes rendus.

M. LE PRESIDENT. - Le compte rendu sommaire de la séance du lundi 7 juillet 2008 a été affiché.

Les procès-verbaux intégraux des séances des lundi 26 mai 2008, lundi 16 juin 2008 et lundi 7 juillet 2008 ont été publiés au Bulletin départemental officiel.

Y a-t-il des observations sur ces documents ?

Il n'y en a pas.

Ils sont donc adoptés.

Vœu déposé par le groupe U.M.P.P.A. relatif à la création sur la Z.A.C. "Batignolles-Clichy-Cardinet" d'un foyer d'accueil médicalisé et d'un foyer de vie d'accueil temporaire.

M. LE PRESIDENT. - Nous passons à l'examen de la proposition de vœu référencée n° 1 G dans le fascicule, déposée par le groupe U.M.P.P.A., relative à la création sur la Z.A.C. "Batignolles-Clichy-Cardinet" d'un foyer d'accueil médicalisé et d'un foyer de vie d'accueil temporaire.

Monsieur BENESSIANO, vous avez la parole.

M. Hervé BENESSIANO. - Merci, Monsieur le Président.

Ce vœu concerne la création sur la Z.A.C. "Batignolles-Clichy-Cardinet" d'un foyer d'accueil médicalisé et d'un foyer de vie d'accueil temporaire.

(M. Christian SAUTTER, vice-président, remplace M. le Président au fauteuil de la présidence).

En effet, nous pensons que l'occasion est trop belle, à un moment où un bâti important va...

M. Christian SAUTTER, président. - Un peu de calme, s'il vous plaît !

M. Hervé BENESSIANO. - ... se réaliser sur cette grande parcelle du 17^e arrondissement pour envisager dès maintenant la réalisation de ce foyer d'accueil médicalisé de 70 places environ et d'un foyer de vie d'accueil temporaire d'environ 30 places, en précisant que cet établissement devra permettre également d'accueillir des personnes handicapées manifestant une inaptitude au travail ou ayant atteint l'âge nécessitant une prise en charge adaptée à leur évolution personnelle.

Je vous remercie de votre attention.

M. Christian SAUTTER, président. - Merci, Monsieur BENESSIANO.

Je donne la parole à Mme DUBARRY pour vous répondre et donner le point de vue de l'Exécutif sur ce vœu n° 1 G.

Mme Véronique DUBARRY. - Merci, Monsieur le Président.

Je vous avoue ma surprise, autant sur la forme que sur le fond, à la lecture de ce vœu en 6^e Commission et j'imagine que vos collègues ont dû vous faire part d'un certain nombre de mes réactions.

D'abord, je trouve qu'il est un peu tard, et surtout - sur la forme - sous la forme d'un vœu, pour intervenir dans la programmation de la Z.A.C., alors qu'il y a déjà eu un certain nombre de réunions, de la concertation, etc.

D'autant plus - et là, j'aborde le fond de la question que vous posez - qu'il est déjà prévu dans cette programmation une M.A.S., une maison d'accueil spécialisée, de 90 places.

Effectivement, la différence entre une M.A.S. et un foyer d'accueil médicalisé, c'est que, dans un cas, c'est l'Etat qui - si je puis m'exprimer ainsi - met la main à la poche et, dans l'autre, c'est le Département.

Je trouve que, pour une fois que c'est l'Etat, surtout en la matière, je ne vois pas pourquoi nous boudierions notre plaisir et que nous reviendrions sur cette décision !

Par ailleurs, j'insiste, vous avez dit : "L'occasion est trop belle". Quelque part, je vous comprends. C'est vrai qu'il est tentant, lorsqu'on voit des espaces aussi importants que ceux-là, de se dire qu'on va en profiter pour mettre tel, tel, tel et tel équipement. Le gros problème est qu'on est déjà là avec une M.A.S., il y a également deux E.H.P.A.D. assez conséquents qui sont programmés et nous risquons de nous retrouver avec une concentration d'équipements et ce que nous cherchons à obtenir, à l'inverse, c'est un maillage du territoire, c'est-à-dire des réponses de proximité, des réponses dans tous les arrondissements de Paris et pas seulement dans tel ou tel - et là, je ne vise personne. Donc, cela ne correspond pas à la philosophie de ce que nous essayons de mettre en place.

Par ailleurs, vous citez un certain nombre de chiffres qui m'ont - je l'ai dit également en 6e Commission - beaucoup intriguée, mais vraiment ! Sur les 1.250 places en établissement d'hébergement, oui, cela, effectivement, on a compté, on arrive à peu près au même résultat.

Par contre, j'aimerais tellement savoir d'où vient ce chiffre de 4.000 demandes non satisfaites, alors que nous savons qu'à Paris à l'heure actuelle il y a 3.570 personnes adultes qui sont prises en charge, à divers titres d'aide sociale, etc. Pour nous, c'est le seul chiffre sur lequel on peut se baser. Et vous imaginez bien que ces 3.570 personnes sont hébergées.

Et puisque vous parlez de province et d'étranger, il y en a 132 en Belgique, en l'occurrence, sur l'ensemble de ces personnes.

Et là où je vous rejoins - je l'ai dit aussi en 6e Commission -, c'est qu'il y en a encore trop en province ! Malheureusement, Christophe NAJDOVSKI parlait ce matin de legs. Eh bien, quelque part, nous avons à faire face en matière de handicap à un legs qui est celui à un moment donné d'avoir choisi que les personnes en situation de handicap ne devaient surtout pas être à Paris, qu'elles devaient être partout en province, particulièrement en Corrèze, puisque c'est quand même le gros des structures parisiennes pour les personnes en situation de handicap, mais pas à Paris.

Nous sommes en train d'inverser la machine. C'est long, c'est compliqué parce que des opportunités comme celle de la Z.A.C. ne se présentent pas tous les jours, mais nous y arriverons. Et nous nous appuyons pour cela sur un schéma directeur qui est extrêmement ambitieux et qui nous permettra, à un moment donné, de répondre à toutes les demandes - 4.000, je ne sais pas - mais en tout cas, de répondre à toutes les demandes.

J'attire votre attention sur le fait qu'en ce qui concerne 2009, deux foyers de vie seront livrés à Paris (un dans le 3e et l'autre dans le 19e), trois autres sont d'ores et déjà programmés ; un foyer d'hébergement devrait ouvrir en 2009 dans le 20e et nous avons également sur le feu cinq foyers d'accueil médicalisés, qui sont effectivement l'une des réponses à apporter en matière de handicap parce que, comme me l'a dit un jour une élue - j'ai trouvé cela absolument charmant, et c'est ironique dans ma bouche ! - : "C'est vrai, avant, quand même, c'était mieux, les handicapés ne vieillissaient pas !" Et oui, fatalement, les durées de vie étaient beaucoup plus courtes...

C'était assez gravissime, je vous le concède.

Il se trouve effectivement qu'un certain nombre de progrès médicaux et techniques, et d'accompagnement sociaux et affectifs, d'accompagnement dans les loisirs qui font que les personnes en situation de handicap ont une durée de vie qui a beaucoup augmenté. C'est vrai qu'il faut maintenant envisager la réponse pour les personnes en situation de handicap vieillissantes.

Je vous remercie de l'intérêt que dénote cette proposition de vœu mais je vais être obligée d'émettre un avis défavorable parce que nous avons déjà apporté une réponse sur la Z.A.C. "Batignolles".

Je vous remercie.

M. Christian SAUTTER, président. - Merci, Madame DUBARRY.

Monsieur BENESSIONO, souhaitez-vous retirer le vœu avant qu'il soit mis au vote ?

Je vous donne la parole.

M. Hervé BENESSIONO. - Non, parce que, en fait, Monsieur le Président, tout en étant bref, je le sais, mais Mme DUBARRY m'a posé deux ou trois questions. Je vais essayer de répondre d'une phrase.

Elle demandait d'où venaient les chiffres. En fait, on est à peu près d'accord, mais je dirais au préalable qu'il ne s'agissait pas du procès ni de la Ville, ni du Département, vous l'avez bien compris à travers mes propos, parce qu'il y avait une insuffisance de structure. C'est un problème collectif, c'est une prise de conscience générale, c'étaient toutes les majorités en tous temps et on a à rattraper le retard, je crois que vous l'avez très bien dit, donc là, il ne s'agissait pas de remettre en cause le fonctionnement du Département tel qu'il fonctionne aujourd'hui. Soyons bien clairs.

M. Christian SAUTTER, président. - Monsieur BENESSIONO, vous pouvez poursuivre ce dialogue hors de cette enceinte !

M. Hervé BENESSIONO. - Simplement trois choses.

La première : quand je vous disais cette possibilité, c'est que vous savez que le terrain est extrêmement grand. Il va y avoir différentes sections. Je pensais qu'on pourrait, dans les différents secteurs de construction qui vont se faire au fil des années, pouvoir prévoir qu'il y en ait au moins un par secteur. Vous avez dit les E.H.P.A.D., je les connais, mais qu'on puisse véritablement recevoir toute cette demande de la population. C'est vrai qu'à Paris, vous aurez toujours beaucoup, beaucoup de difficultés à trouver le bâti.

M. Christian SAUTTER, président. - Monsieur BENESSIONO, que décidez-vous ?

M. Hervé BENESSIONO. - Donc on offre cette occasion.

Deuxième point : les chiffres, ce sont les associations professionnelles ou les professionnels des centres hospitaliers qui nous en parlent. Les 4.000, voilà, je ne les sors pas d'ailleurs. Je suis prêt à en discuter.

M. Christian SAUTTER, président. - Monsieur BENESSIONO, retirez-vous votre vœu ou pas ?

M. Hervé BENESSIONO. - Non, je le maintiens dans l'esprit.

Simplement, si Mme DUBARRY le sursoit en tant que tel, on va le représenter. Le refuser paraît dommage. Ne regrettons pas le jour où ce sera décidé, ce sera beaucoup trop tard. On sait qu'aujourd'hui, selon la S.E.M.A.V.I.P., les projets dans le détail ne sont pas totalement arrêtés. Ne sont pas totalement arrêtés ! C'est donc peut-être l'occasion de faire un effort supplémentaire.

M. Christian SAUTTER, président. - M. BENESSIONO maintient donc son vœu. Il a reçu un avis défavorable de l'Exécutif.

Je mets aux voix, à main levée, la proposition de vœu déposée par le groupe U.M.P.P.A., assortie d'un avis défavorable de l'Exécutif.

Qui est pour ?

Contre ?

Abstentions ?

La proposition de vœu est repoussée.

2008, DASES 366 G - Signature de 10 avenants aux conventions avec 10 associations de quartier intervenant dans le dispositif animation prévention précoce pour la fixation de la participation financière du Département de Paris et signature d'une nouvelle convention avec l'association "Entraide". - Montant total : 543 127 euros.

M. Christian SAUTTER, président. - Nous passons maintenant à l'examen du projet de délibération DASES 366 G relatif à la signature de 10 avenants aux conventions avec 10 associations de quartier intervenant dans le dispositif animation prévention précoce pour la fixation de la participation financière du Département de Paris et signature d'une nouvelle convention avec l'association "Entraide", sur lequel l'Exécutif a déposé les amendements n°s 2 G et 3 G.

Le montant total de la participation du Département s'élève à 543.127 euros.

Mme Myriam EL KHOMRI va nous présenter très rapidement les amendements n°s 2 G et 3 G.

Mme Myriam EL KHOMRI, au nom de la 6e Commission. - Merci, Monsieur le Président.

Il s'agit tout simplement d'amendements de forme rédactionnelle qui n'appellent aucune difficulté.

M. Christian SAUTTER, président. - Merci.

Je mets aux voix, à main levée, le projet d'amendement n° 2 G déposé par l'Exécutif.

Qui est pour ?

Contre ?

Abstentions ?

Le projet d'amendement n° 2 G est adopté.

Je mets aux voix, à main levée, le projet d'amendement n° 3 G déposé par l'Exécutif.

Qui est pour ?

Contre ?

Abstentions ?

Le projet d'amendement n° 3 G est adopté.

Je mets aux voix, à main levée, le projet de délibération DASES 366 G ainsi amendé.

Qui est pour ?

Contre ?

Abstentions ?

Le projet de délibération amendé est adopté. (2008, DASES 366 G).

2008, DASES 367 G - Signature de 28 avenants aux conventions avec les centres sociaux associatifs parisiens et d'un avenant à la convention avec la fédération des centres sociaux et socio-culturels pour la fixation des participations financières du Département de Paris. - Montant total : 1.589.261 euros.

M. Christian SAUTTER, président. - Nous passons à l'examen du projet de délibération DASES 367 G relatif à la signature de 28 avenants aux conventions avec les centres sociaux associatifs parisiens et d'un avenant à la convention avec la fédération des centres sociaux et socio-culturels pour la fixation des participations financières du Département de Paris.

La parole est à M. PÉNINOU.

M. Mao PÉNINOU. - Monsieur le Président, je souhaitais profiter de ce projet de délibération pour attirer l'attention du Conseil sur l'effort considérable que la collectivité parisienne fait en faveur des centres sociaux de Paris, en particulier, puisqu'on parlait tout à l'heure de la situation dans certains quartiers du 19e, situation qui se retrouve dans d'autres endroits de Paris, et du rôle essentiel qu'ont les centres sociaux à la fois dans la dimension, bien sûr, d'interculturalité dont on parlait, mais d'intergénérationnel, de support des politiques sociales, de support d'intervention global sur les politiques sociales en faveur des populations, bref, toute une série de mesures, d'actions concrètes qui sont faites sur le terrain, à la fois de manière concertée et de manière novatrice et qui sont vraiment le tissu sur lequel nous pouvons nous appuyer pour bâtir des politiques qui permettent de faire progresser le vivre ensemble dans nos quartiers.

Si on reprend depuis 2001, le nombre de centres sociaux sur la Ville de Paris aura augmenté de 50 % exactement, puisqu'à nouveau, six centres vont être créés d'ici 2014.

La contribution du Département sur les centres sociaux est à hauteur de plus de 33 % du budget de fonctionnement de ces centres, alors qu'elle est à peine de plus de 25 % pour la C.A.F.

Cet engagement de consolidation sur leur fonctionnement, qui a été pris dans le contrat de mandature, est chiffré à plus de 1,6 million d'euros sur les deux ans qui viennent.

Le Conseil de Paris a marqué à de nombreuses reprises son engagement dans le financement de ces centres et de cet outil essentiel pour la construction du vivre ensemble sur nos quartiers. Je souhaitais, de ce point de vue, le souligner à notre Conseil et souligner comment, aujourd'hui, cette aide est absolument essentielle dans un moment où, en particulier les centres sociaux, comme d'autres types d'associations, se trouvent dans la difficulté, notamment en ce qui concerne l'alphabétisation. Nous en avons besoin, nous avons besoin de ce travail au quotidien et je me félicite de l'action du Conseil.

M. Christian SAUTTER, président. - Merci, Monsieur PÉNINOU.

Je donne la parole à Mme EL KHOMRI pour qu'elle réponde à tous ces compliments.

Mme Myriam EL KHOMRI, au nom de la 6e Commission. - Je vous remercie, Monsieur le Conseiller, de votre intervention soulignant la contribution importante des centres sociaux à la vie des quartiers parisiens. Ce sont, en effet, des outils essentiels de lien social, d'intégration et de prévention présents au quotidien au cœur des quartiers.

Lieux de proximité, ouverts et facilement accessibles à tous, ils favorisent les rencontres, l'entraide, la socialisation et la participation citoyenne.

Leur action est déterminante, particulièrement en cas de situation tendue et conflictuelle, comme illustré récemment dans le 19e, au regard de la relation de confiance que les salariés et les bénévoles des centres sociaux ont tissé avec les familles.

Par les animations et les services qu'ils offrent au plus près des habitants, ils tissent un réseau irremplaçable pour soutenir la mixité sociale et sont des acteurs de référence pour tous.

La collectivité parisienne renforcera, en effet, son soutien avec une volonté de revalorisation et de dynamisation de ce réseau en lien avec la fédération des centres sociaux.

Ainsi, 300.000 euros supplémentaires ont déjà été actés au budget supplémentaire 2008, ce qui porte le soutien global de la Ville et du Département à environ 3 millions d'euros.

Nous agissons aussi pour consolider leurs activités, pour améliorer la qualité des prestations, pour développer les activités éducatives et culturelles menées en direction des familles et des jeunes.

Nous encourageons aussi ce qui fait l'originalité et la force de ces structures, la participation active des habitants à leur fonctionnement, qui ne sont alors plus seulement usagers mais véritablement acteurs du projet social. Il est donc primordial de conforter l'existence de telles structures qui illustrent concrètement le vivre ensemble et de voter favorablement ce projet de délibération.

M. Christian SAUTTER, président. - Merci, Madame EL KHOMRI.

Je mets aux voix, à main levée, le projet de délibération DASES 360 G.

Qui est pour ?

Contre ?

Abstentions ?

Le projet de délibération est adopté. (2008, DASES 360 G).

Vœu déposé par le groupe U.M.P.P.A. relatif à l'affectation des locaux du 111-113, rue Legendre (17e).

M. Christian SAUTTER, président. - Nous passons à l'examen de la proposition de vœu référencée n° 4 G dans le fascicule, déposée par le groupe U.M.P.P.A., relative à l'affectation des locaux du 111-113, rue Legendre (17e).

Je donne la parole à M. BENESSIANO pour le présenter. Mme TROSTIANSKY donnera le point de vue de l'Exécutif.

M. Hervé BENESSIANO. - Merci, Monsieur le Président.

Mes chers collègues, ce vœu est déposé à la suite de la fermeture provisoire du centre d'hébergement d'urgence Emmaüs qui est actuellement 71, boulevard Pereire et qui, pour d'importants travaux de rénovation, va fermer pour une durée de trois ans.

Au niveau de l'arrondissement, en 2007, entre le 24 décembre et le 31 mars, nous avons profité d'un local qui est aujourd'hui en travaux pour création d'une crèche et nous l'avons mis à disposition de ce public de façon à lui assurer un toit pendant la période d'hiver. De la même façon, nous souhaiterions que l'ensemble immobilier des 111-113, rue Legendre, qui fait l'objet d'une préemption par la Ville de Paris, puisse être mis à disposition provisoirement pour les personnes du centre habituellement hébergées boulevard Péreire à partir du 1er décembre 2008 jusqu'au 31 mars 2009 ; toujours sur la même période d'hiver en 2009-2010, dans l'hypothèse, bien entendu, où les travaux du centre Emmaüs du boulevard Péreire ne seraient pas achevés.

M. Christian SAUTTER, président. - Merci, Monsieur BENESSIANO.

Madame TROSTIANSKY, vous avez la parole.

Mme Olga TROSTIANSKY, vice-présidente. - Monsieur le Président, ces locaux rue Legendre appartiennent à la R.I.V.P. qui doit réhabiliter cet immeuble de logement social. Ils sont aujourd'hui fermés, en attente de ces travaux de réhabilitation.

M. BENESSIANO nous propose d'y installer provisoirement un centre d'hébergement d'urgence C.H.U.

L'hébergement des personnes vivant dans la rue est l'un des objectifs prioritaires de cette mandature et je suis très satisfaite que M. BENESSIANO partage ces objectifs.

Le 17e arrondissement a une capacité de 455 places, réparties dans neuf structures. Nous avons aussi trois projets neufs dans l'arrondissement, un centre de stabilisation aux Batignolles pour 50 places et deux maisons relais Cour Saint-Pierre et avenue de Saint-Ouen pour 60 places.

Nous veillerons à la réouverture en 2010 du centre Péreire, après une lourde réhabilitation financée à hauteur de 3,7 millions d'euros par le Département de Paris.

Je tiens, à ce propos, à préciser que les places temporairement fermées à Péreire ont été intégralement compensées grâce à la mise à disposition par la Ville de Paris de locaux, notamment avenue de l'Observatoire.

Monsieur le Président, je ne peux cependant répondre favorablement à cette proposition. En effet, nous avons proposé à l'Etat, à la D.A.S.S., des sites supplémentaires pour augmenter les capacités d'hébergement dès cet hiver, mais à ce jour, la D.A.S.S. n'a pas les budgets de fonctionnement qui nous permettent d'ouvrir des sites supplémentaires.

Je donne donc un avis défavorable à ce vœu.

M. Christian SAUTTER, président. - Merci, Madame TROSTIANSKY.

Je mets aux voix, à main levée, la proposition de vœu déposée par le groupe U.M.P.P.A., assortie d'un avis défavorable de l'Exécutif.

Qui est pour ?

Contre ?

Abstentions ?

La proposition de vœu est repoussée.

Désignation de représentants du Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil général, dans divers organismes.

M. Christian SAUTTER, président. - Je vous propose à présent, mes chers collègues, de procéder à la désignation de représentants du Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil général, dans les organismes suivants :

Commission départementale de la sécurité routière de Paris (R. 107 G) :

- M. Georges SARRE ;
- Mme Annick LEPETIT ;
- Mme Laurence DOUVIN.

Comité de gestion des poissons migrateurs du bassin de Seine Normandie (R. 108 G) :

- Mme Anne LE STRAT.

Commission des rentes et de procédure gracieuse préalable en ce qui concerne les accidents du travail et les maladies professionnelles survenus aux agents non titulaires du Département de Paris (R. 109 G) :

Titulaires :

- Mme Marie-Thérèse ERRECART ;
- Mme Pascale BOISTARD.

Suppléantes :

- Mme Halima JEMNI ;
- Mme Olga TROSTIANSKY.

Commission de recensement général des votes des élections régionales (R. 110 G) :

Titulaire :

- Mme Pauline VERON.

Suppléante :

- Mme Sandrine CHARNOZ.

Commission de recensement général des votes des élections européennes (R. 111 G) :

Titulaire :

- M. Romain LEVY.

Suppléante :

- Mme Olivia POLSKI.

Commission de recensement général des votes des élections législatives (R. 112 G) :

Titulaire :

- Mme Michèle BLUMENTHAL.

Suppléant :

- M. François VAUGLIN.

Association départementale d'information sur le logement (ADIL 75) (R. 113 G) :

- M. Daniel MARCOVITCH ;
- M. Jean-Yves MANO ;
- Mme Liliane CAPELLE ;
- M. René DUTREY ;
- Mme Hélène BIDARD ;
- M. Jérôme DUBUS ;
- M. Michel DUMONT ;
- Mme Valérie SACHS.

Association d'action sociale en faveur des personnels de la Ville de Paris et du Département de Paris (A.S.P.P.) (Assemblée générale) (R. 114 G) :

- M. Hermano SANCHES RUIVO, titulaire, en remplacement de M. François VAUGLIN, désigné le 21 avril 2008, démissionnaire.

Etablissements publics locaux d'enseignement - Collèges de moins de 600 élèves et ne comportant pas de section d'éducation spécialisée ci-après (R. 115 G) :

- Collège Pierre-Jean-de-Béranger 5, rue Béranger (3e) (Conseil d'administration) :

- Mme Delphine BURKLI, suppléante, en remplacement de M. Jean-François LEGARET, désigné le 26 mai 2008, démissionnaire.

- Collège Charlemagne 13, rue Charlemagne (4e) (Conseil d'administration) :

- Mme Delphine BURKLI, suppléante, en remplacement de M. Jean-François LEGARET, désigné le 26 mai 2008, démissionnaire.

Comité de bassin "Seine Normandie" (R. 116 G) :

- M. Denis BAUPIN.

Les candidatures proposées sont adoptées (2008, R. 107 G à R. 116 G).

Adoption, par un vote global d'approbation de l'Assemblée, des projets de délibération n'ayant pas donné lieu à inscription.

M. Christian SAUTTER, président. - Mes chers collègues, je vous propose maintenant de vous prononcer, à main levée, par un vote global d'approbation sur les projets de délibération n'ayant pas fait l'objet d'une inscription.

Ces projets de délibération sont adoptés et leur liste sera, selon l'usage, annexée au procès-verbal intégral de la présente séance.

Clôture de la séance.

M. Christian SAUTTER, président. - L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

(La séance est levée à seize heures dix minutes).

Votes spécifiques.

Mme Colombe BROSSEL et M. Christian SAUTTER ne prennent pas part au vote sur le projet de délibération suivant :

2008, DDEE 41 G - Subventions accordées au Groupement d'Intérêt Public "Maison de l'Emploi de Paris". - Montant total : 182.500 euros.

Mmes Catherine BRUNO, Edith CUIGNACHE-GALLOIS, Fabienne GASNIER, Valérie SACHS et Anne TACHENE ne prennent pas part au vote sur le projet de délibération suivant :

2008, SGCP 15 G - Reversement de l'écrêtement de M. Yves POZZO DI BORGO.

MM. Julien BARGETON, Daniel ASSOULINE, Romain LEVY, François VAUGLIN, Mmes Claudine BOUYGUES, Laurence GOLDGRAB, Danièle POURTAUD, Olivia POLSKI, M. Hermano SANCHES RUIVO, Mmes Pauline VERON, Virginie DASPET, Isabelle GACHET, M. Patrick KLUGMAN, Mme Léa FILOCHE, M. Olivier Mao PENINO, Mme Firmine RICHARD, MM. Gauthier CARON-THIBAUT et Philippe TORRETON ne prennent pas part au vote sur le projet de délibération suivant :

2008, SGCP 16 G - Reversement de l'écrêtement de huit conseillers de Paris.

Mme Claudine BOUYGUES, Brigitte KUSTER, Annick LEPETIT et Roxane DECORTE ne prennent pas part au vote sur le projet de délibération suivant :

2008, DASES 429 G - Signature d'une convention pluriannuelle avec la Mission Locale Belliard (18e) pour le versement d'une participation se rapportant à la création, à titre expérimental, d'un poste de chargé(e) de projet. - Montant : 60.000 euros.

Affaires diverses adoptées par un vote d'ensemble de l'Assemblée.

Les affaires diverses adoptées par un vote d'ensemble de l'Assemblée sont les suivantes :

2008, DPA 63 G - Approbation du principe et des modalités de passation d'un marché à bons de commande pour des prestations intellectuelles d'études et de conseils techniques en matière énergétique, dans les différentes phases de conception, réalisation, exploitation des équipements relevant du budget municipal et départemental de Paris et autorisation de signer le marché correspondant.

M. Denis BAUPIN, rapporteur.

2008, DASES 324 G - Approbation du dispositif expérimental d'hébergement temporaire dédié aux personnes souffrant de maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés.

2008, DASES 326 G - Signature d'une convention avec l'établissement public de santé Maison Blanche pour l'unité de soins de longue durée "La Roseraie" (93330 Neuilly-sur-Marne) habilitant l'établissement à héberger des personnes âgées dépendantes.

2008, DASES 337 G - Signature d'une convention avec la Fondation Claude Pompidou, 42, rue du Louvre (1er) pour l'attribution d'une subvention. - Montant : 61.000 euros.

2008, DASES 338 G - Subvention à l'association "Au Rendez-vous des seniors" (18e) au titre de 2008. - Montant : 6.000 euros.

2008, DASES 339 G - Subvention à l'association "A la Découverte de l'Age Libre - ADAL" (20e) au titre de 2008. - Montant : 17.040 euros.

2008, DASES 342 G - Signature d'une convention avec l'association "L'essentiel - Services aux Personnes" (13e) pour l'attribution d'une subvention au titre de 2008. - Montant : 40.000 euros.

2008, DASES 389 G - Signature d'une convention annuelle avec l'association "La Clepsydre" pour lui permettre de poursuivre son action recherche, menée en lien avec les "Points Paris Emeraude/CLIC". - Montant : 78.000 euros.

2008, DASES 431 G - Signature de l'avenant n° 1 à la convention passée avec l'association "Ayyem Zamen" (20e) pour l'attribution d'une subvention destinée au fonctionnement du café social Belleville (20e). - Montant : 35.000 euros. - Signature d'une convention avec ladite association pour l'attribution d'une subvention destinée au Café Social Dejean (18e). - Montant : 25.000 euros.

Mme Liliane CAPELLE, rapporteure.

2008, DASCO 12 G - Approbation du changement de dénomination du collège "Saint-Blaise" 4, rue Galléron (20e) en collège "Flora Tristan".

2008, DASCO 46 G - Crédits complémentaires de fonctionnement (2e tranche) et d'investissement (4e tranche) aux collèges, destinés notamment au financement des "projets des collèges" pour l'année scolaire 2008-2009. - Montant total : 208.412 euros.

2008, DASCO 49 G - Subventions à divers collèges publics parisiens. - Montant total : 57.454 euros.

2008, DASCO 50 G - Dotations pour travaux d'entretien à divers collèges publics parisiens. - Montant total : 34.763 euros.

2008, DASCO 59 G - Subvention à l'Association Départementale des Parents d'Elèves de l'Enseignement Public de Paris (20e). - Montant : 20.000 euros.

2008, DASCO 61 G - Dotations pour travaux d'entretien à divers lycées-collèges publics parisiens. - Montant total : 30.166 euros.

2008, DPA 44 G - Signature d'un avenant n° 1 au marché de travaux signé avec la SNC CBC SERVICE pour les travaux de modernisation de la cuisine du lycée collège Jean de La Fontaine, 1 place de la porte Molitor (16e).

2008, DPA 57 G - Approbation du principe de réalisation des travaux de désamiantage des sols et pose de sols souples au collège Pierre Mendès France 24, rue Le Vau (20e) et des modalités de passation du marché de travaux.

2008, DPA 66 G - Signature d'un avenant de substitution au marché de travaux passé avec la société Pilliot S.A. et la société Forclim Ile-de-France dans le cadre de l'opération de la mise en oeuvre d'une nouvelle chaufferie au Collège départemental Jean-Baptiste Poquelin 4-6, rue Molière (1er).

M. Pascal CHERKI, rapporteur.

2008, SGCP 15 G - Reversement de l'écrêtement de M. Yves POZZO DI BORGO.

2008, SGCP 16 G - Reversement de l'écrêtement de huit conseillers de Paris.

M. François DAGNAUD, rapporteur.

2008, DDEE 29 G - Signature de conventions avec les associations régie de quartier "TELA 13" (13e), "La Chapelle" (18e) et Saint-Blaise Charonne" (20e) visant le soutien à l'insertion professionnelle d'allocataires parisiens du RMI.

2008, DDEE 39 G - Programme départemental d'insertion. Soutien aux coopératives d'activités et d'emplois - soutien à l'économie sociale et solidarité. - Signature de conventions avec cinq coopératives d'activités et d'emplois pour l'attribution de subventions. - Montant total : 210.000 euros.

2008, DDEE 42 G - Subvention à l'association SOS Insertion et Alternatives (3e) pour l'organisation du 3e forum national de l'emploi dans l'économie sociale et solidaire. - Montant : 40.000 euros.

2008, DDEE 50 G - Signature avec l'association Réseau 2000 d'une convention relative à l'insertion professionnelle de personnes en difficulté dont des allocataires parisiens du RMI. - Montant : 40.000 euros.

Mme Seybah DAGOMA, rapporteure.

2008, DASES 41 G - Signature d'une convention pluriannuelle avec l'association "L'Espace Psychanalytique d'Orientation et de Consultations" (19e) pour l'attribution d'une participation pour le fonctionnement des deux Points d'Appui et d'Accueil de Jour dans le 19e arrondissement. - Montant : 20.000 euros.

2008, DASES 65 G - Subvention à la Fondation CASIP-COJASOR (20e) pour la rénovation des 41 salles de bain de son foyer d'hébergement pour travailleurs en situation de handicap "Michel Cahen" (20e). - Montant : 280.000 euros.

2008, DASES 150 G - Signature d'un avenant n° 2 à la convention avec l'association "Centre des Panoyaux" pour l'habilitation à l'aide sociale de son Centre d'Activités de Jour situé 40, rue des Panoyaux (20e).

2008, DASES 184 G - Subvention à la Fondation des Caisses d'Epargne pour la Solidarité pour sa structure d'accueil médicalisé de jour dénommée Centre d'Activités de Jour Médicalisé La note Bleue Erard (12e). - Montant : 287.040 euros.

2008, DASES 270 G - Signature d'un avenant n° 2 à la convention passée entre l'Etat, le Département de Paris, la Fédération Départementale ADMR de Paris et l'association d'aide à domicile AMSAD-ADMR.

2008, DASES 299 G - Subvention à l'association "L'Orange Rouge" (19e) pour l'organisation d'une exposition dans la chapelle Saint-Louis de la Salpêtrière. - Montant : 3.000 euros.

2008, DASES 300 G - Subvention à l'association "PEP 75" (15e) pour l'extension de l'offre de visites pour les personnes en situation de handicap, en lien avec les établissements culturels parisiens et pour la création d'un site internet. - Montant : 10.500 euros.

2008, DASES 306 G - Subvention à l'Union nationale des Aveugles Radio-Amateurs de France (UNARAF) (12e) pour le paiement du loyer de son local. - Montant : 5.000 euros.

2008, DASES 313 G - Subvention à l'association "Groupe Polyhandicap France" GPF (17e). - Montant : 2.000 euros.

2008, DASES 314 G - Signature d'une convention annuelle avec l'association "Lieu ressource" (17e) pour l'attribution d'une participation au fonctionnement du "Centre A.P.P.U.I." (17e). - Montant : 78.000 euros.

2008, DASES 328 G - Subventions à deux associations "Vagabondanse" (11e) et "Notre-Dame de Joye" (14e) pour leurs activités visant à améliorer l'accès des personnes en situation de handicap à la culture et aux loisirs. - Montant total : 14.000 euros.

2008, DASES 332 G - Subvention à l'association "Coridys" (Saint-Etienne) pour le fonctionnement de son antenne parisienne (19e). - Montant : 15.000 euros.

2008, DASES 333 G - Subvention à l'association "APAEMA" (Association des Parents et Amis des Enfants de Marie Abadie) pour le fonctionnement de son activité "Groupe de Paroles Parents". - Montant : 1.100 euros.

2008, DASES 361 G - Signature d'un 1er avenant à la convention pluriannuelle avec l'association "Trisomie 21 France" (Saint-Etienne) - ex "FAIT 21" - pour l'attribution d'une subvention afin de financer la poursuite des activités de son antenne parisienne (9e). - Montant : 30.000 euros.

2008, DASES 393 G - Subvention à l'association "APTE" (Autisme et Piano Thérapie Educative) pour le développement de ses activités auprès de jeunes autistes pour l'apprentissage du piano. - Montant : 10.000 euros.

2008, DASES 394 G - Signature d'un 1er avenant à la convention pluriannuelle signée avec l'association "Léa pour Samy" (11e) pour l'attribution d'une subvention. - Montant : 50.000 euros.

2008, DASES 395 G - Signature d'une convention annuelle avec l'association "Léa pour Samy" (11e) pour l'attribution d'une participation pour le fonctionnement de l'unité "Futuroscool". - Montant : 54.930 euros.

2008, DASES 396 G - Signature d'un avenant n° 1 à la convention passée avec l'association "Regard'en France Compagnie" (4e) pour le versement d'une avance à la subvention d'investissement.

2008, DASES 397 G - Subvention à l'association "Art Eveil" (20e) pour l'acquisition d'un appareil photo numérique. - Montant : 360 euros.

2008, DASES 399 G - Subvention à l'association "Compostelle 2000" (4e) pour le renouvellement d'une partie de ses équipements permettant la prise en charge des personnes en situation de handicap moteur. - Montant : 3.000 euros.

2008, DASES 400 G - Subvention de fonctionnement à l'association "Art Eveil" (20e). - Montant : 3.000 euros.

2008, DASES 402 G - Subvention à l'Association de réadaptation et de défense des Devenus sourds - ARDDS (20e) pour financer l'accueil et la formation des Devenus Sourds. - Montant : 4.000 euros.

2008, DASES 403 G - Subvention à l'association "Les Lutins Malins" (15e) pour la poursuite des cours de théâtre proposés à des enfants et adultes handicapés. - Montant : 2.000 euros.

2008, DASES 404 G - Subvention à l'association "Parole de Chien" (9e) pour la réalisation de visites et d'animations auprès des personnes en situation de handicap. - Montant : 2.000 euros.

2008, DASES 405 G - Subvention à l'association "E-Seniors" (11e) pour le développement de l'accessibilité auprès des personnes âgées en situation de handicap. - Montant : 5.000 euros.

2008, DASES 409 G - Subvention à l'Association des Familles de Traumatisés Crâniens - Ile-de-France / Paris (14e). - Montant : 6.000 euros.

2008, DASES 434 G - Signature d'un avenant n° 1 à la convention avec l'association "L'ADAPT" pour l'habilitation à l'aide sociale de son Centre d'Activités de Jour de 36 places situé 8, place de la Chapelle (18e).

Mme Véronique DUBARRY, rapporteure.

2008, DASES 271 G - Signature d'un avenant n° 2 à la convention passée entre l'Etat, le Département de Paris, l'Union des associations d'aide, de soins et de services à domicile de Paris (UNA PARIS) et les Associations d'aide à domicile, gestionnaires de services prestataires, habilitées à l'aide sociale légale.

2008, DASES 358 G - Adoption de l'avenant au cahier des charges relatif à l'habilitation des services prestataires d'aide et d'accompagnement à domicile pour personnes âgées ou handicapées de l'aide sociale légale.

2008, DASES 360 G - Signature d'une convention avec l'association "Collectif des Accidentés du Travail, handicapés et Retraités pour l'Egalité des Droits - CATRED" (11e) pour l'attribution de deux subventions. - Montant total : 15.000 euros.

Mmes Véronique DUBARRY et Liliane CAPELLE, rapporteuses.

2008, DASES 197 G - Subvention à l'association "Pulsart" pour son action "l'écart d'identité" à destination des jeunes en errance accueillis par l'espace d'accueil d'urgence du "16-25" (12e). - Montant : 5.000 euros.

2008, DASES 243 G - Subvention à l'Oeuvre des Orphelins de la Préfecture de Police (1er). - Montant : 9.756 euros.

2008, DASES 244 G - Signature d'un avenant n° 2 à la convention avec l'Association d'Entraide des Pupilles et Anciens Pupilles de l'Etat, des Adoptés et des Personnes admises ou ayant été admises à l'Aide sociale à l'enfance (11e) fixant le montant de la participation financière du Département de Paris pour l'année 2008. - Montant : 85.000 euros.

2008, DASES 275 G - Signature d'une convention avec l'association "CRESCENDO" (11e) pour l'attribution d'une subvention destinée à l'aménagement du centre social "Elisabeth" (20e). - Montant : 60.344 euros.

2008, DASES 287 G - Signature d'une convention avec l'association "Le Fil d'Ariane France" 3, allée des Aubépines 93600 Aulnay-sous-Bois pour l'attribution d'une subvention. - Montant : 10.200 euros.

2008, DASES 289 G - Subvention à l'Association des anciens élèves de l'Institut Gabriel Prévost (18e). - Montant : 1.020 euros.

2008, DASES 322 G - Signature d'une convention avec l'association "Dumas Réunion" (20e) pour l'attribution d'une subvention destinée à l'aménagement du centre social "Etincelles". - Montant : 178.345 euros.

2008, DASES 349 G - Participation financière pour le fonctionnement du Lieu d'Ecoute et d'Accueil - LEA - géré par l'association "Olga Spitzer", boulevard de Picpus (12e). - Montant : 106.053 euros.

2008, DASES 372 G - Signature d'une convention avec l'association "Hors La Rue" (13e) pour l'attribution d'une subvention. - Montant : 41.860 euros.

2008, DASES 376 G - Signature d'un contrat de location pour la location d'un studio à Rambouillet (78) dans le cadre de la mise en place de projets éducatifs d'apprentissage de l'autonomie pour les jeunes accueillis au CEFP Le Nôtre Domaine de Pinceloup 78120 Sonchamp.

2008, DASES 429 G - Signature d'une convention pluriannuelle avec la Mission Locale Belliard (18e) pour le versement d'une participation se rapportant à la création, à titre expérimental, d'un poste de chargé(e) de projet. - Montant : 60.000 euros.

2008, DPA 53 G - Approbation du principe de réalisation des travaux de réfection des toitures des trois châteaux de l'internat scolaire éducatif, domaine des trois châteaux, route de Chaumontel à Coye-la-Forêt (60580) et des modalités de passation du marché correspondant.

2008, DPA 59 G - Approbation du principe de restructuration et d'extension de l'immeuble 26, rue Levert (20e), et des modalités de passation du marché de maîtrise d'oeuvre et dépôt des demandes de permis de démolir et de construire.

Mme Myriam EL KHOMRI, rapporteure.

2008, DAJ 13 G - Appel du jugement du Tribunal administratif de Paris du 22 février 2008 ayant annulé la décision de refus d'agrément d'assistante maternelle de Madame Fatima ROULET en date du 28 juillet 2005.

2008, DAJ 19 G - Contribution du Département de Paris au budget de fonctionnement du Conseil Départemental de l'Accès au Droit (CDAD) de Paris. - Montant : 12.000 euros.

2008, DALIAT 31 G - Approbation et signature d'une convention constitutive d'un groupement de commandes pour la fourniture de mobiliers de collectivité destinés aux services de la Ville de Paris et du Département de Paris, aux services dotés d'un budget annexe et aux mairies d'arrondissement.

2008, DRH 14 G - Fixation du programme des épreuves du concours d'accès au corps des adjoints techniques des collèges, du Département de Paris - grade d'adjoint technique de 1ère classe dans la spécialité maintenance des bâtiments.

2008, DSTI 32 G - Signature d'un avenant n° 1 au marché passé avec la société France Téléphone relatif à la fourniture de prestations d'exploitation et d'assistance technique sur les systèmes de télécommunications pour le Département de Paris.

Mme Maïté ERRECART, rapporteure.

2008, DASES 118 G - Subvention à l'association "Visiteurs pour les personnes hospitalisées" VPH (Argenteuil - Val-d'Oise). - Montant : 2.500 euros.

2008, DASES 154 G - Signature d'une convention annuelle avec l'association SOS Drogue International pour l'attribution d'une participation en faveur de son centre le Kaléidoscope. - Montant : 25.000 euros.

2008, DASES 158 G - Subvention à l'association "Prepsy" (15e) pour son réseau de santé. - Montant : 10.000 euros.

2008, DASES 177 G - Signature d'un bail avec la Société Garraud Maillet pour les locaux du centre d'adaptation psychopédagogique situé dans un immeuble du 46-54, avenue Mathurin-Moreau (19e).

2008, DASES 199 G - Signature d'une convention avec l'Association pour l'Utilisation du Rein Artificiel dans la région parisienne - A.U.R.A. (13e) pour l'attribution d'une subvention. - Montant : 179.985 euros.

2008, DASES 221 G - Signature d'un avenant à la convention avec l'association "Alliance pour la vie - Etablissement Abritoit" pour l'attribution d'une subvention et d'une participation. - Montant total : 54.000 euros.

2008, DASES 253 G - Subvention à l'Association R.S.I. La Ressource, Centre KIRIKOU (17e) pour le "Centre KIRIKOU" dans le cadre de la politique de la ville. - Montant : 5.000 euros.

2008, DASES 295 G - Signature d'une convention avec l'association "PréviSanté" (14e) pour l'attribution d'une subvention. - Montant : 30.000 euros.

2008, DASES 319 G - Signature d'une convention avec l'association "Charonne" pour l'attribution d'une subvention relative à l'opération de travaux conduite au 58, boulevard Ney (18e). - Montant : 140.000 euros.

2008, DASES 336 G - Signature d'une convention avec l'association "Les Amis du Bus des Femmes" pour l'attribution d'une subvention. - Montant : 50.000 euros.

2008, DASES 350 G - Création d'une régie de recettes départementale au centre de santé George Eastman (13e).

2008, DASES 371 G - Signature d'une convention avec l'association "Dessine moi un mouton" (10e) pour l'attribution d'une subvention. - Montant : 45.000 euros.

2008, DASES 414 G - Signature d'une convention avec l'association "Le Kiosque Infos Sida et Toxicomanies" (3e) pour l'attribution de deux subventions. - Montant total : 95.000 euros.

2008, DFPE 5 G - Signature d'une convention avec l'association "Horizons" gestionnaire d'une équipe de soins spécialisés à domicile (ESSAD) pour l'attribution d'une subvention. - Montant : 60.000 euros.

2008, DFPE 13 G - Signature d'une convention avec l'association "Croix-Rouge française" pour l'attribution d'une subvention destinée à financer les travaux liés au transfert et à l'aménagement du centre de protection infantile situé 19, rue de la Réunion (20e) dans des locaux situés 63, rue des Haies (20e). - Montant : 269.230 euros.

2008, DFPE 17 G - Protocole transactionnel avec Mme Rozen LE NAGARD afin de l'indemniser du désagrément causé par le vol d'une poussette-cosy dans les locaux du centre de consultation infantile, 55, rue Aqueduc (10e).

2008, DPA 56 G - Approbation des modalités de passation du marché de travaux n° 2 pour la restructuration du centre de Protection Maternelle et Infantile, 78, rue Lauriston (16e).

2008, DU 3 G - Prise à bail, auprès de la S.A.R.L. Foncière Romain d'Investissement, d'un local situé au 91, rue Blomet (15e), destiné à la Maison de l'Enfance.

2008, DU 4 G - Prise à bail, auprès de l'OPAC de Paris, d'un local situé au 4, rue Léon Séché (15e), destiné au maintien du centre de PMI.

M. Jean-Marie LE GUEN, rapporteur.

2008, DASES 251 G - Subventions à l'association "Savoir Apprendre" (16e) dans le cadre de la politique de la ville au titre de l'année 2008 pour ses activités dans les 11e et 13e arrondissements. - Montant total : 2.240 euros.

2008, DASES 345 G - Subvention à l'association "Espace Universel" (10e) dans le cadre de la politique de la ville. - Montant : 1.500 euros.

2008, DASES 430 G - Subvention à l'association "HUI JI" (11e) dans le cadre de la politique de la ville. - Montant : 8.000 euros.

M. Jean-Marie LE GUEN, Mme Gisèle STIEVENARD, rapporteurs.

2008, DASCO 65 G - Signature d'une convention avec l'Institut Pasteur pour l'attribution d'une subvention pour la construction d'un nouveau centre de recherche sur la biologie intégrative des maladies émergentes. - Montant : 3.000.000 euros.

2008, DDEE 36 G - Soutiens financiers aux projets coopératifs labellisés par les Pôles de compétitivité "CAP DIGITAL", "MEDICEN PARIS REGION", "SYSTEM@TIC PARIS REGION", "ASTECH" et "FINANCE INNOVATION" et déposés au 5e appel à projets du Fonds de Compétitivité des Entreprises. - Montant total : 3.275.002 euros.

2008, DDEE 38 G - Signature d'une convention avec l'association CENTRE D'ENTREPRISES PARIS INNOVISION prévoyant le versement d'une subvention au titre de 2008. - Montant : 380.000 euros.

M. Jean-Louis MISSIKA, rapporteur.

2008, DAJ 18 G - Signature des marchés à conclure avec les attributaires désignés par la commission d'appel d'offres les 15 juillet, 3 et 6 septembre 2008.

Mme Camille MONTACIÉ, rapporteure.

2008, DFPE 6 G - Signature d'un avenant n° 1 à la convention passée avec l'association "Petite Enfance et Parentalité - La Maison Verte" pour l'attribution d'une subvention. - Montant : 162.000 euros.

2008, DFPE 7 G - Signature d'un avenant n° 1 à la convention passée avec l'association "Institut de Recherche Appliquée pour l'enfant et le couple - IRAEC" pour l'attribution d'une subvention. - Montant : 210.000 euros.

M. Christophe NAJDOVSKI, rapporteur.

2008, DDEE 41 G - Subventions accordées au Groupement d'Intérêt Public "Maison de l'Emploi de Paris". - Montant total : 182.500 euros.

M. Christian SAUTTER, rapporteur.

2008, DASES 26 G - Signature d'un avenant à la convention passée avec l'association "Centre Alpha Choisy". - Montant : 31.000 euros.

2008, DASES 62 G - Signature d'une convention pluriannuelle avec l'association "Droits d'urgence" pour la fixation d'une participation. - Montant : 15.245 euros.

2008, DASES 69 G - Subvention à l'association "Entraide Nôtre - Dame de grâce de Passy" (16e) pour son activité d'épicerie sociale. - Montant : 5.000 euros.

2008, DASES 71 G - Signature d'un avenant n° 1 à la convention passée avec l'association "Observatoire International des Prisons - Section Française" (19e) pour l'attribution d'une subvention. - Montant : 26.000 euros.

2008, DASES 112 G - Subvention à l'association "Centre d'Etudes Cliniques des Communications Familiales" (CECCOF) (11e) pour son action "Intégration des Familles Migrantes". - Montant : 5.000 euros.

2008, DASES 113 G - Signature d'une convention triennale avec la "Croix-Rouge française" pour l'unité "Le Passage" (20e). - Fixation de la participation 2008 à 70.000 euros.

2008, DASES 121 G - Signature d'une convention triennale d'objectifs avec l'association "Mouvement pour la Réinsertion Sociale" (M.R.S.) relative à l'attribution d'une subvention pour son action d'aide à l'accès aux droits des sortants de prison. - Montant : 26.000 euros.

2008, DASES 145 G - Signature d'une convention annuelle d'objectifs avec l'association "Jaurès-Pantin-Petit (J2P)" pour l'attribution d'une subvention. - Montant : 7.000 euros.

2008, DASES 160 G - Subvention à l'association "Les Amis de la Maison Verte" pour son action d'aide à l'accès aux droits intitulée "Accompagnement global à l'insertion". - Montant : 10.000 euros.

2008, DASES 165 G - Signature d'une convention pluriannuelle avec l'association "Banque alimentaire de Paris et d'Ile-de-France" pour l'attribution d'une subvention. - Montant : 32.000 euros.

2008, DASES 231 G - Signature de l'avenant n° 2 à la convention passée avec l'association "Le Coeur des Haltes" (12e) pour des actions de resocialisation d'allocataires parisiens du RMI sans domicile fixe, établissant le montant de la participation financière du Département de Paris pour 2008. - Montant : 80.000 euros.

2008, DASES 258 G - Subventions à quatre associations pour leurs activités d'épiceries sociales notamment en faveur d'allocataires parisiens du RMI. - Montant total : 55.100 euros.

2008, DASES 262 G - Signature d'un avenant à la convention passée avec l'association "Les Amis du Bus des Femmes" (20e) pour l'attribution d'une subvention pour son action de permanences sociales. - Montant : 38.000 euros.

2008, DASES 268 G - Subvention à l'association "Le Relais Frémicourt" (15e) pour son action de distribution de produits alimentaires. - Montant : 3.000 euros.

2008, DASES 285 G - Subvention à l'association "Les ateliers du Chaudron" (11e) pour l'action "Théâtre Moteur". - Montant : 5.000 euros.

2008, DASES 288 G - Signature d'un avenant n° 2 à la convention avec l'association "CERAF Médiation" (18e) pour l'attribution d'une subvention. - Montant : 25.500 euros.

2008, DASES 290 G - Signature d'un avenant n° 2 à la convention avec l'association "La Maison de la Médiation" (20e) pour l'attribution d'une subvention. - Montant : 6.120 euros.

2008, DASES 309 G - Subvention à l'Association Jeunesse Education pour son action en direction des jeunes déscolarisés du quartier "Saint-Blaise, Porte de Montreuil" (20e). - Montant : 5.000 euros.

2008, DASES 362 G - Signature d'une convention annuelle d'objectifs avec l'association "La Fayette Accueil" pour deux actions d'aide à l'insertion et de redynamisation de personnes en très grande précarité dans le 20e arrondissement - Montant global : 18.000 euros.

2008, DASES 373 G - Subvention à la Ligue Française pour la Santé Mentale (LFSM) pour son Espace de Médiation Familiale (8e). - Montant : 5.100 euros.

2008, DPA 60 G - Approbation du principe de restructuration des locaux dans l'immeuble 79-81, rue Buzenval (20e) et des modalités de passation du marché de maîtrise d'oeuvre et dépôt des demandes de permis de démolir et de construire.

Mme Olga TROSTIANSKY, rapporteure.

2008, DASES 410 G - Signature avec la Ville de Paris d'une convention de mise à disposition précaire et gratuite de locaux situés 163, avenue d'Italie (13e).

2008, DPA 58 G - Approbation du principe de réalisation des travaux de restructuration de l'immeuble 163, avenue d'Italie (13e) et des modalités de passation du marché de maîtrise d'oeuvre et dépôt des demandes de permis de démolir et de construire.

Mmes Olga TROSTIANSKY et Myriam EL KHOMRI, rapporteures.

Liste des membres présents.

M. Pierre AIDENBAUM, Gilles ALAYRAC, David ALPHAND, Mmes Aline ARROUZE, Lynda ASMANI, MM. Daniel ASSOULINE, Pierre AURIACOMBE, Mmes Marie-Chantal BACH, Marinette BACHE, M. Julien BARGETON, Mme Marie-Annick BARTHE, M. Denis BAUPIN, Mme Emmanuelle BECKER, M. Hervé BENESSIANO, Mme Yamina BENGUIGUI, M. Jean-Didier BERTHAULT, Mmes Geneviève BERTRAND, Hélène BIDARD, M. Patrick BLOCHE, Mmes Michèle BLUMENTHAL, Pascale BOISTARD, M. Hamou BOUAKKAZ, Mme Céline BOULAY-ESPERONNIER, MM. Pierre-Yves BOURNAZEL, Jacques BOUTAULT, Mme Claudine BOUYGUES, MM. Jacques BRAVO, Jean-Bernard BROS, Ian BROSSAT, Mmes Colombe BROSSEL, Catherine BRUNO, Delphine BURKLI, M. Jean-Pierre CAFFET, Mmes Frédérique CALANDRA, Liliane CAPELLE, M. Gauthier CARON-THIBAUT, Mmes Marie-Claire CARRÈRE GÉE, Sandrine CHARNOZ, Joëlle CHÉRIOUX, M. Pascal CHERKI, Mmes Odette CHRISTIENNE, Claire de CLERMONT-TONNERRE, Lyne COHEN-SOLAL, MM. Yves CONTASSOT, Alexis CORBIÈRE, Thierry COUDERT, Jérôme COUMET, Daniel-Georges COURTOIS, François DAGNAUD, Mme Seybah DAGOMA, M. Claude DARGENT, Mme Rachida DATI, Melles Emmanuelle DAUVERGNE, Roxane DECORTE, MM. Bertrand DELANOË, Alain DESTREM, Mmes Laurence DOUVIN, Véronique DUBARRY, MM. Jérôme DUBUS, Philippe DUCLOUX, Mme Catherine DUMAS, M. René DUTREY, Mmes Myriam EL KHOMRI, Maïté ERRECART, M. Rémi FÉRAUD, Mmes Léa FILOCHE, Danielle FOURNIER, M. Pierre GABORIAU, Mme Isabelle GACHET, M. Sylvain GAREL, Mme Fabienne GASNIER, MM. Bernard GAUDILLÈRE, Jean-Jacques GIANNESINI, Mme Fabienne GIBOUDEAUX, MM. Christophe GIRARD, Claude GOASGUEN, Mme Laurence GOLDGRAB, MM. Philippe GOUJON, Didier GUILLOT, Mmes Marie-Laure HAREL, Anne HIDALGO, Halima JEMNI, MM. Bruno JULLIARD, Patrick KLUGMAN, Mmes Brigitte KUSTER, Marie-Pierre de LA GONTRIE, Fatima LALEM, M. Jean-François LAMOUR, Mme Anne-Christine LANG, M. Jean-Marie LE GUEN, Mme Anne LE STRAT, MM. François LEBEL, Jean-Pierre LECOQ, Jean-François LEGARET, Mme Annick LEPETIT, MM. Romain LÉVY, Alain LHOSTIS, Mme Hélène MACÉ de LÉPINAY, MM. Roger MADEC, Jean-Yves MANO, Pierre MANSAT, Daniel MARCOVITCH, Jean-Baptiste MENGUY, Mme Martine MERIGOT de TREIGNY, MM. Jean-Louis MISSIKA, Philippe MOINE, Mme Camille MONTACIE, M. Christophe NAJDOVSKI, Mmes Martine NAMY-CAULIER, Annick OLIVIER, Anne-Constance ONGHENA, Françoise de PANAFIEU, M. Mao PENINOU, Mmes Frédérique PIGEON, Géraldine POIRAUT-GAUVIN, Olivia POLSKI, Danièle POURTAUD, Firmine RICHARD, M. Vincent ROGER, Mme Valérie SACHS, MM. Christian SAINT-ETIENNE, Hermano SANCHES RUIVO, Georges SARRE, Christian SAUTTER, Pierre SCHAPIRA, Mme Danielle SIMONNET, M. Richard STEIN, Mmes Gisèle STIEVENARD, Karen TAÏEB, MM. Pierre-Christian TAITTINGER, Jean TIBÉRI, Mme Claude-Annick TISSOT, MM. Philippe TORRETON, Patrick TRÉMÈGE, Mme Olga TROSTIANSKY, M. François VAUGLIN, Mmes Pauline VERON, Catherine VIEU-CHARIER, M. Jean VUILLERMOZ, Mme Sylvie WIEVIORKA.

Excusés : MM. Gérard d'ABOVILLE, David ASSOULINE, Mmes Florence BERTHOUT, Dominique BERTINOTTI, MM. Pierre CASTAGNOU, Jean-Marie CAVADA, Pierre CHARON, Michel CHARZAT, Mme Virginie DASPET, MM. Bernard DEBRÉ, Michel DUMONT, Mmes Mireille FLAM, Danièle GIAZZI, M. Eric HÉLARD, Mmes Valérie HOFFENBERG, Christine LAGARDE, M. Pierre LELLOUCHE, Mme Katia LOPEZ, M. Yves POZZO di BORGO, Mmes Marielle de SARNEZ, Anne TACHENE, M. Daniel VAILLANT.

Sommaire

Ouverture de la séance.	108
2008, SGCP 17 G - Adoption du Règlement intérieur du conseil de Paris siégeant en formation de Conseil général.	108
Suspension et reprise de la séance.	108
Adoption de comptes rendus.	108
Vœu déposé par le groupe U.M.P.P.A. relatif à la création sur la Z.A.C. "Batignolles-Clichy-Cardinet" d'un foyer d'accueil médicalisé et d'un foyer de vie d'accueil temporaire.	108
2008, DASES 366 G - Signature de 10 avenants aux conventions avec 10 associations de quartier intervenant dans le dispositif animation prévention précoce pour la fixation de la participation financière du Département de Paris et signature d'une nouvelle convention avec l'association "Entraide". - Montant total : 543 127 euros.	110
2008, DASES 367 G - Signature de 28 avenants aux conventions avec les centres sociaux associatifs parisiens et d'un avenant à la convention avec la fédération des centres sociaux et socio-culturels pour la fixation des participations financières du Département de Paris. - Montant total : 1.589.261 euros.	110
Vœu déposé par le groupe U.M.P.P.A. relatif à l'affectation des locaux du 111-113, rue Legendre (17e).	111
Désignation de représentants du Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil général, dans divers organismes.	112
Adoption, par un vote global d'approbation de l'Assemblée, des projets de délibération n'ayant pas donné lieu à inscription.	112
Clôture de la séance.	112
Votes spécifiques.	113
Affaires diverses adoptées par un vote d'ensemble de l'Assemblée.	113
Liste des membres présents.	118

*La Secrétaire générale du Conseil de Paris
Directrice de la publication
Catherine SCHMITT*